

--> Voir l'**erratum** concernant cet article

## Remarque sur la construction existentielle en haïtien

Paul Law

Volume 23, numéro 1, 1994

Sémantique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/603084ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/603084ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Law, P. (1994). Remarque sur la construction existentielle en haïtien. *Revue québécoise de linguistique*, 23(1), 139–167. <https://doi.org/10.7202/603084ar>

Résumé de l'article

Le présent article démontre que la position sujet dans la construction existentielle en créole haïtien reste inoccupée en structure de surface, mais qu'elle doit être utilisée comme un lieu de transit quand un syntagme-*QU* se déplace vers une position supérieure. Étant donné que l'haïtien ne permet pas l'emploi libre de sujets nuls, le premier fait reste problématique dans le cadre explicatif du Principe de projection étendu, cf. Chomsky (1981). Le deuxième fait s'explique cependant très bien du point de vue de la Théorie d'économie de dérivation et de représentation, cf. Chomsky (1989). La position sujet étant la position disponible la plus proche, elle sert de relais au déplacement d'un syntagme vers une position supérieure.

## REMARQUE SUR LA CONSTRUCTION EXISTENTIELLE EN HAÏTIEN\*

Paul Law  
Université du Québec à Montréal

### 1. Introduction

LE présent article porte sur les propriétés syntaxiques de la construction existentielle (désormais CE) de l'haïtien construite avec le verbe *gen* (désormais le *gen* existentiel), et sur quelques implications théoriques qu'elle soulève. En particulier, nous montrerons que, dans un exemple de la CE comme ceux en (1), la position sujet est inoccupée, que la CE soit en phrase matrice ou enchâssée:

- (1) a. Gen pwoblem.  
avoir problème  
'Il y a un problème.'  
b. Jan di gen pwoblem.  
dire avoir problème  
'Jan a dit qu'il y a problème.'

Nous ne traitons pas en détail, dans ce travail, de l'usage transitif du verbe *gen* avec l'interprétation de *posséder* (désormais le *gen* possessif) comme l'illustrent les exemples en (2), étant admis que les deux usages sont apparemment liés:

- (2) a. Jan gen liv.  
avoir livre  
'Jan a des livres.'  
b. Sal la gen liv.  
salle DÉM avoir livre  
'La salle a des livres.'

- c. Tirwa gen liv nan sal la.  
 tiroir avoir livre dans salle DÉM  
 'Les tiroirs dans la salle ont des livres.'

Quoique certains des problèmes soulevés par les propriétés syntaxiques de la CE en haïtien puissent s'accommoder dans les développements récents de la théorie linguistique, quelques autres nous semblent demeurer problématiques. L'un de ces problèmes semble spécifique à l'haïtien: il s'agit d'une propriété lexicale du *gen* existentiel. Les autres se retrouvent dans d'autres langues.

L'article se présente comme suit. La section 2 met en évidence que le *gen* est vraisemblablement un verbe: il a toutes les caractéristiques de la CE dans des langues comme l'anglais et le français. Les faits d'extraction considérés dans la section 3 montrent que la position sujet, bien qu'elle soit inoccupée lorsqu'aucun Déplacement-*QU* ne s'effectue, doit être utilisée comme site transitivoire. Dans la section 4, on discute de quelques implications de l'analyse de la CE en haïtien pour la grammaire de la langue et pour la théorie linguistique en général. Quelques conclusions suivent à la section 5. Pour faciliter la discussion, nous appellerons désormais *SN coda* le syntagme nominal (SN) suivant immédiatement le verbe *gen* dans la CE, cf. Milsark (1974).

## 2. Le verbe *gen* dans la construction existentielle en haïtien

Sauf une particularité qui sera discutée à la section 3, la CE en haïtien a plus ou moins toutes les propriétés que l'on retrouve dans d'autres langues, cf. Allen (1964); Milsark (1974); Freeze (1992), entre autres.

Le SN coda dans la CE est normalement indéfini, un effet que Milsark (1974) appelle *Definite Restriction* (DR). Ceci est illustré par le contraste grammatical des exemples en (3) pour l'haïtien, et en (4) pour l'anglais et le français. (Le symbole «Ø» indique l'absence de la réalisation phonétique d'un morphème; DÉT est l'abréviation de «déterminant», et DÉM de «démonstratif»):

- (3) a. Gen yon/dwè/an pil/Ø pwoblem.  
 avoir un/deux/beaucoup problème  
 'Il y a un/deux/beaucoup de problème(s).'
- b. \*Gen pwoblem nan/yo.  
 avoir problème DÉT/DÉM  
 'Il y a le/les problème(s).'

- (4) a. Il y a deux/des/\*les/\*ces problèmes.  
 b. There are two/some/\*the/\*these problems.

Toutefois, un ou plusieurs SN définis peuvent apparaître dans la position du SN coda. Dans ce cas, la construction est interprétée comme une énumération, plutôt que comme affirmation existentielle. Nous illustrons cette interprétation particulière en (5) pour le haïtien, le français, et l'anglais:

- (5) a. Gen Jan, Mari, Jak, Wobè nan sal la.  
 avoir dans salle DÉT  
 'Il y a Jan, Mari, Jak et Wobe dans la salle.'  
 b. 'Il y a Jean, Marie et Robert dans la salle.'  
 c. 'There is John, Mary and Robert in the room.'

Étant donné que la copule en haïtien est nulle, comme le démontre l'exemple (6a), il n'est pas déraisonnable de supposer que le *gen* dans les exemples (1) est le sujet, et le SN coda est dans la position prédicative, comme dans (7) (SF est l'abréviation de «*syntagme flexionnel*», le «*inflectional phrase (IP)*» en anglais, et SV de «*syntagme verbal*»):

- (6) a. Jan doktè.  
 doctor  
 'Jan est médecin.'  
 b. [<sub>SF</sub> Jan [ [<sub>SV</sub> doktè]]]  
 (7) [<sub>SF</sub> gen [ [<sub>SN</sub> pwoblem]]]

Dans ce cas-ci, la structure de la CE serait celle d'une construction copulative, cf. (6b). En d'autres mots, à part l'absence de copule nulle, la CE avec *gen* en haïtien est très semblable à celle en *il* du français et à celle en *there* de l'anglais:

- (8) a. [<sub>SF</sub> il [ y a [<sub>SV</sub> un problème]]]  
 b. [<sub>SF</sub> there [ is [<sub>SV</sub> un problem]]]

Pourtant, un certain nombre de faits montrent que *gen* est vraisemblablement un verbe.<sup>1</sup> Premièrement, les marqueurs de temps et d'aspect, qui ne se présentent qu'entre le sujet et le verbe, comme le montrent les exemples en (9), se trouvent devant *gen* comme en (10) (PASSÉ and FUT signifient respectivement les temps passé et futur):

- (9) a. Jan te/ap pati.  
 PASSÉ/FUT partir  
 'Jan est parti/partira.'

- b. \*Jan pati te/ap.  
 c. \*Te/ap Jan pati.  
 (10) a. Te/ap gen pwoblem.  
           PASSÉ/FUT avoir problème  
           ‘Il y avait/aura un problème.’  
 b. \*Gen te/ap pwoblem.  
           ‘Il y avait/aura un problème.’

L'agrammaticalité de l'exemple (10b) serait inattendue si *gen* était le sujet.

Deuxièmement, la négation *pa*, qui se trouve généralement entre le sujet et un marqueur de temps ou d'aspect, comme le montrent les exemples en (11), précède *gen* dans la CE, comme en (12):

- (11) a. Jan pa Ø/te/ap vini.  
           pas PASSÉ/FUT venir  
           ‘Jan ne vient pas/n'est pas venu/ne viendra pas.’  
 b. \*Jan te/ap pa vini.  
 c. \*Te/ap Jan pa vini.  
 d. \*Pa Jan te/ap vini.  
 (12) a. Pa Ø/te/ap gen pwoblem.  
           NÉG PASSÉ/FUT avoir problème  
           ‘Il n'y a/avait/aura pas de problème.’  
 b. \*Te/ap pa gen pwoblem.

L'agrammaticalité de l'exemple (12b) montre que *gen* est vraisemblablement un verbe.

Troisièmement, si *gen* était le sujet, comme dans la structure (7b), nous nous attendrions à ce qu'il soit capable de subir le processus de Montée du sujet, cf. Ruwet (1972). Les exemples (13) du français et (14) de l'haïtien montrent que le sujet d'une phrase enchâssée peut dans certains cas monter en position sujet d'une phrase matrice. En haïtien, un pronom de reprise s'accordant avec le sujet monté se trouve dans la phrase enchâssée, cf. Déprez (1992a) et Law (1992a), pour une discussion de la distribution des pronoms de reprise dans la construction à Montée en haïtien:

- (13) a. Il semble qu'ils sont partis.  
           b. Ils<sub>i</sub> semblent t<sub>i</sub> être partis.  
 (14) a. (Li) sanble yo te pati.  
           ‘Il semble qu'ils sont partis.’  
           b. Yo<sub>i</sub> sanble yo<sub>i</sub> te pati.  
           ‘Ils semblent être partis.’

Néanmoins, *gen* ne peut être monté, ce qui suggère qu'il ne peut être considéré comme l'équivalent de l'explétif *il* en français:

- (15) a. (Li) sanble te gen yon pwoblem.  
           il sembler PASSÉ avoir un problème  
           'Il semble qu'il y a eu un problème.'  
       b. \*Gen<sub>i</sub> sanble te (li<sub>i</sub>) yon pwoblem.  
 (16) a. Il semble qu'il y a des problèmes.  
       b. Il<sub>i</sub> semble t<sub>i</sub> y avoir des problèmes.

Bref, la CE illustrée en (1) ne peut pas être une construction avec une copule nulle, car ceci impliquerait que *gen* soit le sujet, et nous venons de voir qu'il ne peut pas l'être. La seule possibilité qui reste est donc que la structure de la CE en (1) soit comme en (17), où la position sujet, i.e. SpecSF = la position spécificateur du SN) n'est pas lexicalement occupée:<sup>2</sup>

- (17) a. [<sub>SF</sub> [ [<sub>SV</sub> gen pwoblem]]]  
           'Il y a un problème.'  
       b. Jan di [<sub>SF</sub> [ [<sub>SV</sub> gen pwoblem]]]  
           'Jan a dit qu'il y a un problème.'

La question évidente que nous nous posons, spécialement du point de vue du Principe de projection étendu (PPE, le «*Extended Projection Principle*» de Chomsky (1981); cf. aussi la section 4.3.1), est celle de savoir si le SpecSF en (17) est occupé par une catégorie vide, ou si c'est simplement une position qui ne contient rien. Nous verrons dans la prochaine section que cette dernière possibilité est empiriquement vraisemblable.

### 3. L'analyse

Dans cette section, nous rappelons d'abord quelques propositions d'analyse des CE en haïtien, en anglais et en français (section 3.1). Ensuite, nous considérons des faits d'extraction en haïtien qui paraissent problématiques pour ces analyses (section 3.2). Les faits considérés montrent que le SpecSF de la CE haïtienne doit être utilisé comme site transitoire dans le déplacement à distance, même s'il doit rester inoccupé lorsqu'aucun Déplacement -*QU* ne s'effectue (section 3.3).

### 3.1 À propos de la structure syntaxique de la construction existentielle

Vinet (1991, p. 204) propose la structure en (18) pour la CE haïtienne: le verbe *gen* prend comme complément une petite proposition ayant le SN coda comme sujet et un syntagme prépositionnel (SP) nul comme prédicat; le SP se déplace ensuite à la position SpecSF à la structure-S comme le suggèrent Moro (1989) et Hoekstra & Mulder (1990) pour l'anglais (SP<sub>r</sub> est l'abréviation de «*syntagme prépositionnel réduit*» le «*small clause (SC)*» en anglais, cf. Williams (1975):

(18) *pro*<sub>i</sub> *gen* [<sub>SP<sub>r</sub></sub> *yon* *pwoblem* [<sub>SP</sub> *e*<sub>i</sub>]]  
 avoir un problème  
 'Il y a un problème.'

(19) *There*<sub>i</sub> *is* [<sub>SP<sub>r</sub></sub> *a* *problem* [<sub>SP</sub> *t*<sub>i</sub>]]  
 'Il y a un problème.'

Le déplacement du locatif en position sujet de la phrase matrice permet au sujet du SP<sub>r</sub>, le SN coda dans la CE, de recevoir un Cas puisqu'il se trouve alors dans une relation Spec-Tête avec la chaîne locative (*pro*, *t*) ou (*there*, *t*) qui, quant à elle, reçoit un Cas de la Flexion de la phrase matrice.<sup>3</sup>

D'autres structures possibles pour la CE sont illustrées en (20) pour le français et en (21) pour l'haïtien. En (20), le pronom clitique *y* se cliticise à la Flexion en structure-S, cf. Guéron (1986, p. 85) où l'indice *k* s'obtient par une règle de prédication. En (21) l'opérateur nul *O* s'adjoint au SP<sub>r</sub> en structure-S, cf. Vinet (1987):

(20) a. [<sub>SF</sub> *e* [ *a* [<sub>SN0</sub> *y*<sub>SN1</sub> *quelqu'un*<sub>SN2</sub> ] ] ]  
 b. [<sub>SF</sub> *il* [ *y*<sub>1</sub> *a*<sup>k</sup> [<sub>SNk</sub> *e*<sub>1</sub> *quelqu'un*<sub>2</sub> ] ] ]  
 (21) [<sub>SF</sub> *e* [ *gen* [<sub>SN</sub> *O*<sub>i</sub> [<sub>SN</sub> *t*<sub>i</sub> *yon* *pwoblem* ] ] ] ] ]

Toutes ces structures supposent qu'en haïtien, une catégorie vide d'un type ou d'un autre occupe la position SpecSF, comme le fait l'explétif *il* en français ou *there* en anglais. L'avantage de ces structures est qu'elles expliquent facilement pourquoi des exemples comme celui qui est illustré en (22) sont impossibles:

(22) \**pwoblem* *gen*.  
 problème avoir  
 'Il y a un problème.'

En (22) la position SpecSF, occupée par une catégorie vide, n'est plus disponible pour que le SN coda puisse l'occuper.

## 3.2 Déplacement du SN coda et du locatif

En plus du problème de justifier indépendamment l'existence d'un pronom clitique nul *pro* en haïtien, cf. DeGraff (1992); Déprez (1992b); Law (1993), certains faits empiriques suggèrent que le SpecSF d'une CE affirmative ne peut être occupé par quoi que ce soit. Ceci est démontré par certains des faits relatifs à l'extraction. Quand le SN coda dans la CE est déplacé, l'élément *ki*, qui se présente dans les contextes d'extraction du sujet, cf. Koopman (1982), comme l'illustre l'exemple en (23), doit apparaître obligatoirement, comme en (24). À ma connaissance, ces faits n'ont jamais été relevés dans les écrits portant sur le sujet: <sup>4</sup>

- (23) a. Kimoun \*(ki) vini?  
           qui                  venir  
           'Qui vient?'  
       b. Kimoun ou di \*(ki) vini?  
           qui tu dire venir  
           'Qui dis-tu qui vient?'
- (24) a. Kisa \*(ki) gen?  
           que                  avoir  
           'Qu'est-ce qu'il y a?'  
       b. Kisa ou di \*(ki) gen?  
           que tu dire avoir  
           'Que dis-tu qu'il y a?'

Le présence de *ki* semble indiquer que le SN coda se déplace en passant par le SpecSF.

Cependant, il faut nous assurer que le syntagme déplacé dans la CE haïtienne provient de la position postverbale. Nous avons remarqué en (2), dont les exemples sont répétés en (25), que le verbe *gen* peut s'employer comme verbe transitif, le *gen* possessif:

- (25) a. Jan gen liv.  
           avoir livre  
           'Jan a des livres.'  
       b. Sal la gen liv.  
           salle DÉM avoir livre  
           'La salle a des livres.'  
       c. Tirwa gen liv nan sal la.  
            tiroir avoir livre dans salle DÉM  
           'Les tiroirs dans la salle ont des livres.'



Quand l'argument préverbal, un sujet dans les exemples en (25), est déplacé, le *ki* apparaît, comme nous nous y attendons:

- (26) a. Kimoun \*(ki) gen liv?  
 qui avoir livre  
 'Qui a des livres?'  
 b. Kikote \*(ki) gen liv?  
 où avoir livre  
 'Où est-ce qu'il y a des livres?'  
 c. Kisa \*(ki) gen liv (nan sal la)?  
 que avoir livre dans salle DÉT  
 'Qu'y a-t-il dans la salle qui a des livres?'

Mais le *ki* doit être absent quand l'argument postverbal du *gen* possessif subit un Déplacement-*QU*, ce qui rappelle le comportement de l'objet des autres verbes transitifs:

- (27) a. Kisa (\*ki) Jan gen?  
 que avoir  
 'Qu'est-ce que Jan a?'  
 b. Kisa (\*ki) sal la gen?  
 que salle DÉM avoir  
 'Qu'est-ce que la salle a?'  
 c. Kisa (\*ki) tirwa gen (nan sal la)?  
 que tiroir avoir dans salle DÉM  
 'Qu'est-ce que les tiroirs ont dans la salle?'

- (28) Kimoun (\*ki) Jan te wè?  
 qui PASSÉ voir  
 'Qui est-ce que Jan a vu?'

Sachant indépendamment que les exemples en (22) et (29) sont impossibles, il n'y a aucune raison de supposer que le syntagme-*QU* en (24) provient du SpecSF:

- (29) \*Jan di pwoblem gen.  
 dire problème avoir  
 'Jan a dit qu'il y a un problème.'

Peu importe la manière dont nous analysons le *ki* dans les constructions non CE, que ce soit un complémenteur, cf. Koopman (1982), comme en (30a), ou un pronom de reprise, cf. Law (1992b), comme en (30b), la présence du *ki*

dans les exemples ci-dessus est liée à la position SpecSF, cf. section 4.3.2 sur l'occurrence obligatoire de *ki*. Le SC est l'abréviation de «syntagme complémentateur», le «complementizer phrase (CP)» en anglais:

- (30) a. [<sub>SC</sub> Kimoun<sub>i</sub> [ ki [<sub>SF</sub> t<sub>i</sub> [ te vini]]]]  
 b. [<sub>SC</sub> Kimoun<sub>i</sub> [ [<sub>SF</sub> ki<sub>i</sub> [ te vini]]]]

Par conséquent, la structure de l'exemple en (24a) est soit comme en (31a) soit comme en (31b), et la structure de l'exemple (24b), serait soit comme en (32a) soit comme en (32b):

- (31) a. [<sub>SC</sub> Kisa<sub>i</sub> [ ki [<sub>SF</sub> t<sub>i</sub> [ gen t<sub>i</sub>]]]]  
 b. [<sub>SC</sub> Kisa<sub>i</sub> [ [<sub>SF</sub> ki<sub>i</sub> [ gen t<sub>i</sub>]]]]  
 (32) a. [<sub>SC</sub> Kisa<sub>i</sub> [<sub>SF</sub> ou di [<sub>SC</sub> [ ki [<sub>SF</sub> t<sub>i</sub> [ gen t<sub>i</sub>]]]]]]  
 b. [<sub>SC</sub> Kisa<sub>i</sub> [<sub>SF</sub> ou di [<sub>SC</sub> [ [<sub>SF</sub> ki<sub>i</sub> [ gen t<sub>i</sub>]]]]]]

Dans l'une ou l'autre alternative, le syntagme-*QU kisa* "que" devra se déplacer de la position postverbale vers le SpecSC, en utilisant le SpecSF comme site transitoire. Par conséquent, la position SpecSF de la CE doit rester inoccupée à la structure-S pour que le SN coda puisse y passer quand il se déplace au SpecSC supérieur. Autrement dit, bien que le SN coda dans la CE ne soit pas en structure-D dans le SpecSF, il se sert de cette position en se déplaçant vers le SpecSC.

### 3.3 L'extraction des syntagmes adverbiaux

Il s'avère que l'occurrence de *ki* dans la CE est possible non seulement quand il s'agit du déplacement du SN coda, mais aussi quand il s'agit d'un syntagme adverbial. En (33), *ki* apparaît facultativement quand le locatif ou le complément de but est extrait:<sup>5</sup>

- (33) a. ?Pou ki fet (ki) te gen moun nan sal la?  
 pour quelle fête PASSÉ avoir monde dans salle DÉM  
 'Pour quelle fête y avait-il du monde dans la salle?'  
 b. ??Pou ki fet nan sal la (ki) te gen moun?  
 'Pour quelle fête y avait-il du monde dans la salle?'  
 c. ??Nan ki sal pou fet la (ki) te gen moun?  
 'Dans quelle salle y avait-il du monde pour la fête?'  
 d. ?Nan ki sal (ki) te gen moun pou fet la?  
 'Dans quelle salle y avait-il du monde pour la fête?'

L'occurrence possible du *ki* dans ces cas est inattendue parce qu'il se présente normalement quand un syntagme-*QU* sujet est déplacé, cf. les exemples en

(23), (24), (26) et (28). Nous aimerions argumenter du fait que, quand le *ki* est présent dans les exemples en (33), le syntagme déplacé, même s'il n'est pas sujet, est passé par le SpecSF et que, quand le *ki* est absent, c'est qu'il ne l'a pas fait.

Comme nous l'avons vu dans la section 3.2, le SpecSF d'une CE est inoccupé lorsque aucun Déplacement-*QU* n'a eu lieu; par conséquent, cette position est disponible en principe pour occupation. Nous soutiendrons d'abord que le locatif et le complément de but pourraient se trouver dans la position adjointe au SF, et montrerons ensuite comment il est possible de rendre compte de la distribution de *ki* en (33).

Indépendamment des faits d'extraction, le locatif et le complément de but peuvent apparaître en position préverbale, comme le montrent les exemples (34):

- (34) a. Te gen moun nan sal la pou fet la.  
 PASSÉ avoir monde dans salle DÉM pour fête DÉM  
 'Il y avait du monde dans la salle pour la fête.'
- b. ?Pou fet la te gen moun nan sal la.  
 'Pour la fête, il y avait du monde dans la salle.'
- c. ??Pou fet la nan sal la te gen moun.  
 'Pour la fête, dans la salle, il y avait du monde.'
- d. ?Nan sal la te gen moun pou fet la.  
 'Dans la salle, il y avait du monde pour la fête.'

Il n'est pas évident que le complément de but en (34b) et le locatif en (34d) se trouvent en SpecSF. Les deux représentations schématiques données en (35) sont logiquement possibles:

- (35) a. [<sub>SF</sub> nan sal la/pou fet la [ gen moun... ]]  
 b. [<sub>SF</sub> nan sal la/pou fet la [<sub>SF</sub> [ gen moun... ]]]

Dans ces structures, le complément de but ou le locatif peuvent se trouver soit dans le SpecSF, soit dans une position adjointe au SF.

Pourtant, il est clair qu'il est impossible pour le complément de but en (34c) de se trouver en SpecSF parce que le locatif, soit dans le SpecSF, soit adjoint au SF, se trouve à sa droite, comme dans (36):

- (36) a. [<sub>SF</sub> pou fet la [<sub>SF</sub> nan sal la [ gen moun... ]]]  
 b. [<sub>SF</sub> pou fet la [<sub>SF</sub> nan sal la [<sub>SF</sub> [ gen moun... ]]]]

Les représentations de (36) démontrent que le complément de but pourrait en principe être adjoint au SF.

De la même manière, nous pourrions démontrer que le locatif peut être adjoind au SF. En (37), quand le SN coda subit un Déplacement-*QU*, la présence de *ki* est facultative, en contraste avec les exemples en (23)-(24), dans lesquels elle est obligatoire, cf. section 4.3.2:

- (37) Ki sa nan sal la (ki) te gen pou fet la?  
 que dans salle DÉM PASSÉ avoir pour fête DÉM  
 'Qu'est-ce qu'il y a dans la salle pour la fête?'

Étant donné que *ki* est absent en (34d) où il n'y a aucun Déplacement-*QU*, l'occurrence possible de *ki* en (37), où s'effectue un Déplacement-*QU*, ne peut être considérée que comme étant liée au syntagme-*QU kisa* 'que'. En particulier, il n'y a aucune raison de supposer que le *ki* est lié au locatif, cf. la discussion de (31)-(32). Cela veut dire que la dérivation de (37), avec la présence de *ki*, doit être comme en (38), où le locatif s'adjoind au SF, comme le peut en principe le complément de but:

- (38) [<sub>SC</sub> ki sa<sub>i</sub> [<sub>SF</sub> nan sal la [<sub>SF</sub> ki<sub>i</sub> [ gen t<sub>i</sub> pou fet la]]]]

Si le locatif et le complément de but peuvent apparaître dans une position adjointe au SF, les cas où *ki* est absent en (33) pourraient facilement s'expliquer. Les syntagmes-*QU* dans ces cas se déplacent d'une position adjointe, cf. section 4.3.2, d'où l'absence de *ki*. Les dérivations de ces exemples sont illustrées en (39):

- (39) a. [<sub>SC</sub> pou ki fet<sub>i</sub> [<sub>SF</sub> t<sub>i</sub> [<sub>SF</sub> te gen moun nan sal la]]]  
 b. [<sub>SC</sub> pou ki fet<sub>i</sub> [<sub>SF</sub> t<sub>i</sub> [<sub>SF</sub> nan sal la te gen moun]]]  
 c. [<sub>SC</sub> nan ki sal [<sub>SF</sub> pou fet la [<sub>SF</sub> t<sub>i</sub> [<sub>SF</sub> [ te gen moun]]]]]  
 d. [<sub>SC</sub> nan ki sal<sub>i</sub> [<sub>SF</sub> t<sub>i</sub> [<sub>SF</sub> [ te gen moun pou fet la]]]]

Par contre, quand *ki* est présent en (33), on doit supposer que le syntagme-*QU* est passé par le SpecSF, cf. section 4.3.2 sur les implications théoriques de cette interprétation des faits. En d'autres mots, la présence de *ki* dans ces cas reçoit la même explication que celle de l'extraction du sujet. Les représentations pour les exemples en (33) avec *ki* sont données en (40):

- (40) a. [<sub>SC</sub> pou ki fet<sub>i</sub> [<sub>SF</sub> ki<sub>i</sub> [ te gen moun nan sal la t<sub>i</sub>]]]  
 b. [<sub>SC</sub> pou ki fet<sub>i</sub> [<sub>SF</sub> ki<sub>i</sub> [ nan sal la te gen moun t<sub>i</sub>]]]  
 c. [<sub>SC</sub> nan ki sal [<sub>SF</sub> pou fet la [<sub>SF</sub> ki<sub>i</sub> [ te gen moun]]]]]  
 d. [<sub>SC</sub> nan ki sal<sub>i</sub> [<sub>SF</sub> ki<sub>i</sub> [ te gen moun pou fet la]]]]

Nous notons qu'il est impossible pour le *ki* de se trouver entre le syntagme-*QU* et un adjoind au SF:

- (41) a. \*Pou ki fet ki nan sal la te gen moun?  
 'Pour quelle fête, dans la salle, y a-t-il du monde?'  
 b. \*Nan ki sal ki pou fet la te gen moun?  
 'Dans quelle salle, pour la fête, y a-t-il du monde?'

L'explication de l'agrammaticalité de (41) est très simple. Ou bien le locatif et le complément de but sont tous deux adjoints au SF, comme nous avons argumenté plus tôt, ou bien le premier est dans une position d'adjonction, et le deuxième est dans SpecSF. Il est donc impossible pour *ki*, un pronom de reprise dans SpecSF, de se trouver entre le locatif et le complément de but, cf. section 4.3.2.

Nous allons voir dans la prochaine section l'implication pour la théorie linguistique générale du fait que rien ne doit occuper le SpecSF d'une CE quand aucun Déplacement-*QU* ne s'effectue.

#### 4. Des implications

S'il est vraisemblable que la structure d'une CE en haïtien soit comme en (42), où le SpecSF n'est apparemment pas occupé par une catégorie lexicale lorsque aucun Déplacement-*QU* ne s'effectue, cette structure soulève certains problèmes:

- (42) [<sub>SF</sub> [ [<sub>SV</sub> gen pwoblèm]]] (= (17a))  
 'Il y a un problème.'

En particulier, qu'est que c'est, la représentation correcte de la CE dans cette langue? Et que sont des propriétés lexicales du verbe *gen*? Elle soulève aussi une question pour la théorie des catégories vides, cf. Chomsky & Lasnik (1977); Chomsky (1981). Nous nous demandons si une catégorie vide quelconque est syntaxiquement présente, comme dans les structures en (18) et (21), bien que peut-être dans une position différente de SpecSF, cette dernière n'étant occupée par aucune catégorie, cf. section 3.2. Nous aimerions aussi savoir ce qui, dans la structure argumentale du verbe *gen*, donne lieu à une telle structure. Du point de vue théorique, on peut se demander pourquoi dans la CE, en haïtien, l'occurrence de *ki* est obligatoire quand un SN se déplace, et ne l'est pas lorsque le syntagme déplacé est un SP, et comment on pourrait soutenir le PPE de Chomsky (1981), selon lequel un sujet structural doit être syntaxiquement représenté. Nous discutons ces problèmes dans les sections suivantes.

## 4.1 À propos du locatif nul en haïtien

La structure en (42) n'exclut pas *a priori* la possibilité que le SN coda dans la CE haïtienne fasse partie de la structure d'un SP<sub>r</sub> dont le sujet ou le prédicat serait un locatif nul, cf. (18) et (21):

- (43) a. [<sub>SF</sub> [<sub>SV</sub> gen [<sub>SP<sub>r</sub></sub> *pro* [ pwoblem]]]]  
 b. [<sub>SF</sub> [<sub>SV</sub> gen [<sub>SP<sub>r</sub></sub> pwoblem [ *pro*]]]]

Si les structures en (43) sont correctes, alors l'analyse de la CE en anglais et en français peut être transposée à l'haïtien sans hypothèses additionnelles, mis à part le problème de la nécessité pour le SpecSF de rester inoccupé dans ces structures, cf. section 4.3.1. Nous pouvons donc nous demander si nous avons des preuves de l'existence d'un locatif nul.

Selon Lumsden (1993, p. 277), un locatif est obligatoire dans les exemples en (44), comportant des verbes comme *rete* 'rester, demeurer' et *manke* 'manquer,' lorsque le thème de ces verbes est dans la position sujet:

- (44) a. Twa bato rete \*(nan kanal la).  
 trois bateau rester dans canal DÉM  
 'Trois bateaux restent dans le canal.'  
 b. Twa paj manke \*(nan liv la).  
 trois page manquer dans livre DÉM  
 'Trois pages manquent dans le livre.'

Mais le locatif apparaît facultativement si le contexte ou le discours rend le lieu évident, comme le montrent les exemples (45) (EXP est l'abréviation de «*explétif*»):

- (45) a. (Li) rete yon bato (nan kanal la).  
 EXP rester un bateau dans canal DÉM  
 'Il reste un bateau (dans le canal).'  
 b. (Li) manke yon paj (nan liv la).  
 EXP manquer une page dans livre DÉM  
 'Il manque une page (dans le livre).'

Lumsden fait l'hypothèse que, quand le locatif en (45) ne se présente pas à la surface, son absence n'est qu'apparente; en effet, il y a dans ce cas un pronom clitique nul qui correspond au locatif clitique *y* du français, cf. l'appendice. Si ceci est juste, il se peut que la représentation syntaxique de la CE haïtienne s'avère être la structure en (43b).

Pourtant, une analyse alternative est envisageable. Nos informateurs acceptent des exemples comme ceux qui sont illustrés en (46), comparables à ceux de (44a), surtout quand ils sont précédés par une phrase donnant un contexte:

- (46) a. Moun pati, bato rete.  
gens partir bateau rester  
'Les gens sont partis, les bateaux sont restés.'
- b. Sèt bato pati, twa rete.  
sept bateau partir trois rester  
'Sept bateaux sont partis, trois sont restés.'

Le fait que le locatif est obligatoire en (44b) est peut-être dû au rapport partitif existant entre *twa paj* 'trois pages' et *liv la* 'le livre'. Le premier n'existe pas sans le second. Étant donné l'existence des exemples en (46) où aucun locatif lexical n'est présent, il semble que nous n'avons aucune bonne raison d'exclure formellement les exemples en (44b) sans les SP, dont le caractère douteux est probablement dû à des facteurs pragmatiques. Il est difficile d'imaginer la pertinence de l'exemple sans avoir quelque idée de l'entité *liv la* 'le livre' dont le sujet *twa paj* 'trois pages' fait partie. De plus, si l'hypothèse de Déprez (1992b) et Law (1993) se tient, il n'y a aucune preuve indépendante de l'existence de sujets nuls et d'objets nuls en haïtien. Il est donc très peu vraisemblable qu'une catégorie ne puisse être nulle que s'il s'agit d'un locatif.<sup>6</sup>

#### 4.2 Les propriétés lexicales du verbe *gen*

Puisque l'haïtien n'a aucun locatif nul, nous devons conclure que ce qui suit le verbe *gen* dans la CE en (42) n'est pas une petite proposition. En conséquence, il semble qu'il n'y a aucune alternative à la structure dans laquelle le SN coda est le seul argument (interne), cf. Williams (1981), du verbe. Ceci ne soulève aucun problème pour la théorie de Cas ou pour l'assignation d'un rôle-thêta au SN coda, car celui-ci se trouve en position complément, une position à laquelle le Cas et le rôle-thêta sont typiquement assignés, cf. contra Burzio (1986).

D'autres constructions avec sujet apparemment nul se retrouvent avec les morphèmes *fòk* 'falloir' et *men* 'voici/voilà', cf. Vinet (1991, p. 203):

- (47) a. Fòk ou vini.  
falloir tu venir  
'Il faut que tu viennes.'
- b. \*Li fòk ou vini.  
EXP falloir tu venir  
'Il faut que tu viennes.'

- (48) a. Men Jan.  
voici/voilà  
'Voici/voilà Jan.'
- b. \*Jan men.  
'Voici/voilà Jan.'

*Fòk* 'falloir' n'est pas compatible avec les marques de temps ou d'aspect ou avec la négation, comme le montre le contraste grammatical entre (49), cf. Sylvain (1936, p. 104-105), cité par Fournier (1987, p. 121, note 14), et (50):<sup>7</sup>

- (49) a. Fòk l't'a rive.  
falloir il-PASSÉ-COND arriver  
'Il faut qu'il vienne.'
- b. Fòk pa l'rive.  
falloir NÉG il-arriver  
'Il ne faut pas qu'il arrive.'
- (50) a. \*Te fòk l't'a rive.  
'Il fallait qu'il soit arrivé.'
- b. \*Pa fòk l'rive.  
'Il ne faut pas qu'il arrive.'

Il en est de même avec le présentatif:

- (51) a. \*Te/ap men Jan  
PASSÉ/FUT voici/voilà  
'Voici/voilà Jan.'
- b. \*Men te/ap Jan.
- (52) a. \*Pa men Jan.  
pas voici/voilà  
'Ne voici/voilà pas Jan.'
- b. \*Men pa Jan.

D'une part, la non-occurrence de *fok* et de *men* avec les marques de temps et d'aspect ne nous amène pas à la conclusion que ces éléments ne sont pas des verbes. Ceci peut très bien être dû à une incompatibilité sémantique. D'autre part, nous ne trouvons pas de preuve convaincante pour dire que *fòk* 'falloir' et *voici/voilà* 'voici/voilà' sont effectivement des verbes. Le verbe *gen* existentiel pourrait donc être le seul verbe de l'haïtien qui demande que la position sujet ne soit pas occupée.

Il nous reste cependant le problème de la sémantique du verbe *gen*. Le rapport entre le *gen* existentiel et le *gen* possessif n'est pas clair. D'une part,



dans plusieurs langues (avec comme exceptions notables les langues germaniques), les verbes qui expriment la notion de possession et celle d'existence sont souvent les mêmes, cf. Allen (1964); Boadi (1971); Freeze (1992). Le fait qu'on n'observe pas l'effet défini avec le *gen* possessif, contrairement à ce qui est le cas pour le *gen* existentiel, ne suggère pas que les deux ne sont pas connexes:

- (53) a. Gen yon liv su tab la.  
 avoir un livre sur table DÉM  
 'Il y a un livre sur la table.'
- b. \*Gen liv la su tab la.  
 avoir livre DÉM sur table DÉM  
 'Il y a le livre sur la table.'
- (54) a. Jan gen yon liv.  
 avoir un livre  
 'Jan a un livre.'
- b. Jan gen liv la.  
 avoir livre DÉM  
 'Jan a le livre.'
- c. \*Jan gen ami la.  
 avoir ami DÉM  
 'Jan a l'ami.'

Il se peut très bien que l'effet défini soit une propriété sémantique globale de la CE plutôt qu'une propriété lexicale du verbe, cf. Keenan (1987), pour une caractérisation formelle de l'effet DR dans la CE, et que ce soit la propriété du déterminant dans les constructions dites de possession inaliénable qui manifeste l'effet défini, cf. Vergnaud & Zubizarreta (1992). Si ceci est exact, il n'est pas nécessaire de rendre compte de cet effet ici.

D'autre part, étant donné qu'aucun autre verbe de l'haïtien n'entre dans une alternance du type de celle de *gen*, il n'y a pas de bonne raison de supposer que les deux emplois du verbe *gen* sont liés par un processus lexical, par exemple, par la suppression de l'argument externe du *gen* possessif, qui donnerait le *gen* existentiel. La question de lier formellement les deux emplois du verbe *gen* reste donc ouverte, cf. Lyons (1967) et Guéron (1986).

### 4.3 Quelques problèmes théoriques

Une conséquence désirable qui découle immédiatement de la conclusion selon laquelle la position SpecSF dans la CE en haïtien (dans les contextes où aucun déplacement ne s'effectue) est radicalement vide est que la condition sur la structure-D de Chomsky (1986, p. 134, notre traduction) pourrait être maintenue:

(55) Une position-A à la structure-D est occupée par  $\alpha$ ,  $\alpha$  étant non vide, si et seulement si  $\alpha$  est lié à un argument.

Plus spécifiquement, on n'a pas besoin de la modifier comme en (56), cf. Vinet (1991, p. 205):

(56) Une position-A à la structure-D est occupée par  $\alpha$ ,  $\alpha$  étant non vide *ou un pro locatif / explétif*, si  $\alpha$  est associé à un argument.

L'ajout (en italique en (56) comme dans l'original) est au mieux *ad hoc*, et au pire conceptuellement problématique. Il n'y a aucune raison pour laquelle un locatif / explétif pourrait être vide à la structure-D, alors que les autres catégories ne le pourraient pas. La condition modifiée est conceptuellement incompatible avec la condition originale en (55). Il n'y a aucune raison de supposer qu'une catégorie vide n'est sanctionnée que si elle est un locatif ou un explétif. Il n'y a pas non plus de raison de supposer que d'autres éléments NON VIDES sont susceptibles de la même contrainte qu'un locatif ou un explétif VIDE.

Si le SpecSF ne pouvait pas être utilisé que comme site transitoire dans le déplacement à distance dans la CE en haïtien, les structures discutées dans la section 3, où la position SpecSF est occupée par un explétif nul *pro* faisant une chaîne avec l'argument postverbal, ne pourraient pas être bonnes. Ceci a des conséquences pour l'analyse de l'effet défini dans la CE haïtienne comme la proposition de Safir (1987, p. 84) selon laquelle l'effet DR provient du déséquilibre de la chaîne explétif-argument dans cette construction: l'argument est au pied de la chaîne plutôt qu'à sa tête. S'il n'y a aucun explétif dans la CE haïtienne comme les faits d'extraction le montrent, aucune chaîne explétif-argument en déséquilibre n'existe pour qu'on puisse y référer, cf. Belletti (1988) pour une analyse alternative en termes de Cas partitif.

#### 4.3.1 À propos du Principe de Projection Étendu

Le principe *P* de Chomsky (1981, p. 26) qui requiert un sujet structural lexical, communément appelé le Principe de projection étendu (PPÉ), a donné lieu à

des analyses de la construction impersonnelle sans sujet lexical et à des théories sur les langues à sujet nul, cf. Jaegli & Rizzi (1982); Jaegli & Safir (1989) qui postulent qu'un sujet explétif nul doit être structurellement présent lorsqu'un sujet lexical est apparemment absent. Si le PPE tient en général, les propriétés syntaxiques de la CE en haïtien sont problématiques, en particulier les faits d'extraction, qui suggèrent que le SpecSF dans la phrase qui contient immédiatement le verbe *gen* n'est occupé par aucune catégorie, cf. la structure donnée en (17) et la section 3. Par conséquent, il vaut la peine de reconsidérer le statut du PPE dans la grammaire, et particulièrement son rapport avec le Principe de projection PP, le «Projection Principle» en anglais, cf. Chomsky (1981, p. 29, 38) dont le PPE est censé être une extension.

Si le PPE impose une restriction sur la structure de la phrase, il est clair qu'il ne s'agit pas d'une extension du PP parce que ce dernier contraint les propriétés lexicales, pas les structures dans lesquelles ces propriétés sont projetées. Le PP requiert que les propriétés de sous-catégorisation des items lexicaux soient respectées à tous les niveaux de représentation syntaxique, et ne fait aucun appel à une quelconque condition structurale. En fait, puisque la position dans laquelle l'explétif se trouve n'est pas une position thématique, aucune propriété lexicale ne pourrait y être projetée. De ce point de vue, le PPE et le PP ne sont pas comparables.

De plus, étant donné que la motivation empirique pour le PPE est principalement due au fait qu'un sujet explétif comme *it* ou *there* de l'anglais ou le *il* du français doit être présent, on se demande quelle est la justification d'une représentation syntaxique avec sujet explétif nul en haïtien. Plus nous étudions les faits, plus ceux-ci indiquent justement le contraire, comme nous l'avons vu à la section 3. Dans les exemples sans Déplacement-*QU*, la position SpecSF est toujours inoccupée.

Une façon de rendre compte de la distribution des explétifs serait de supposer qu'ils sont en général facultatifs, leur présence n'étant requise que quand quelque principe de la grammaire l'exige. Ceci est dans l'esprit de la proposition de Chomsky (1989) sur l'économie de la dérivation et de la représentation, cf. aussi la section 4.3.2. Une telle approche rendrait compte naturellement de l'explétif *es* en allemand, dont la présence peut être attribuée à une raison structurale, à savoir la contrainte du verbe second, cf. Safir (1985, p. 216):

- (57) a. Es/\* $\emptyset$  wurde                    gestern getanzt.  
           devenir.PASSÉ hier            danser

'On a dansé hier.'

- b. Wurde (\*es) gestern getanzt?

'A-t-on dansé hier?'

c. Gestern wurde (\*es) getanzt.

‘Hier, on a dansé.’

d. Ich wußte, daß (\*es) gestern getanzt wurde.

je savoir.PASSÉ que hier danser devenir.PASSÉ

‘Je savais qu’on avait dansé hier.’

Cette approche explique pourquoi un quasi-argument est nécessaire pour les prédicats météorologiques en haïtien, ainsi qu’en anglais, peut-être parce que ces prédicats ont une position quasi-thématique à projeter:

(58) a. Li/\*Ø te/ap vante.

PASSÉ/FUT venter

‘Il vente.’

b. Li/\*Ø fè fret.

faire froid

‘Il fait froid.’

De plus, elle rend compte aussi de l’impossibilité d’avoir un explétif lexical dans la CE en haïtien, étant donné que le SpecSF est non thématique et qu’il n’y aucune contrainte évidente qui demande que cette position soit remplie. Pour des raisons d’économie, un explétif n’est donc pas possible.

Le caractère optionnel du sujet structural avec les prédicats à Montée (pour beaucoup de locuteurs) reste néanmoins problématique dans cette approche:

(59) a. (Li) sanble Jan te pati.

sembler PASSÉ partir

‘Il semble que Jan est parti.’

b. (Li) genle Mari ap vini.

avoir l’air FUT venir

‘Il semble que Mari vient.’

La possibilité d’omettre l’explétif dans ces cas signifie qu’il n’y aucun principe qui l’exige. Si tel est le cas, sa présence devrait être impossible, étant donné le principe d’économie, cf. section 4.3.2. Les faits montrent le contraire. De plus, il reste à déterminer le principe qui fait qu’un sujet structural est toujours requis dans des langues comme l’anglais et le français.

Le recours à un paramètre est bien sûr en principe possible, mais ce devrait être un paramètre qui contraigne justement la distribution des explétifs. Il est très difficile de voir comment un tel paramètre pourrait être lié au reste de la grammaire, dont la plus grande partie porte sur les structures thématiques.



Pourtant, comme nous l'avons vu dans la section 3, le *ki* en haïtien est clairement en position sujet. Par conséquent, il ne peut être rien que l'épellation phonétique de la trace du syntagme qui se déplace de cette position.<sup>8</sup> On peut très bien se demander pourquoi il doit y laisser une trace. Nous aimerions suggérer que la position SpecSF est une position à laquelle le Cas nominatif est assigné par la Flexion, et qu'une position est une position argumentale si et seulement si elle est liée à la théorie des Cas qui règle l'assignation de Cas, ou à la théorie-théta qui conditionne les relations thématiques, cf. Mahajan (1990). La position SpecSF est donc une position argumentale, et une trace doit apparaître dans cette position où un syntagme reçoit un Cas, et d'où il se déplace. Ceci est dû à l'exigence du PP.

Nous nous rappelons que des syntagmes adverbiaux pourraient se trouver en position adjointe du SC, cf. les exemples (35). Ainsi, si un SP adverbial est extrait de cette position adjointe, une position non argumentale, aucune trace n'est nécessaire. En fait, par des considérations d'économie de représentation, aucune trace n'est permise. Dépourvu de la trace, aucun épellation phonétique ne s'effectue. C'est à cause de telles dérivations que l'on a l'impression que le *ki* peut être absent quand un SP adverbial se déplace, cf. les représentations des exemples en (39) dans la section 3.3. Par contre, si un SP adverbial se déplace d'une position postverbale, il doit passer par la position SpecSF. En vertu des considérations d'économie de dérivation, ceci est attendu comme dans le cas où c'est le SN postverbal qui est extrait.

Cependant, il y a deux problèmes que nous trouvons difficiles à résoudre. Premièrement, si la position SpecSF est une position de Cas pour le SN postverbal, à savoir l'occurrence obligatoire de *ki* en (24) quand il se déplace à une position supérieure, cela implique que le SN postverbal doit monter à cette position au niveau de Forme Logique (FL). La question qui se soulève immédiatement est pourquoi le SN ne peut pas y monter au niveau de Structure-S, à savoir l'agrammaticalité de l'exemple en (22), cf. la discussion dans Law (1991), d'un phénomène similaire en gallois qui pose le même problème. Deuxièmement, si les SP adverbiaux n'ont pas besoin de Cas, cf. les exemples donnés en (34), alors il n'y a aucune raison de s'attendre à ce que le SP en (33) puisse laisser une trace dans le SpecSF quand il y passe. Quoiqu'une réponse satisfaisante à cette question soit bien loin d'être évidente, la même question se pose également dans des langues comme l'anglais.

Bresnan (1977, p. 179) remarque que, dans les contextes d'inversion locative en anglais comme en (63), on trouve l'effet *that*-trace, comme le montrent les exemples (64):<sup>9</sup>

- (63) a. The best examples of the cuisine can be found in these villages.  
 b. In these villages can be found the best examples of the cuisine.
- (64) a. We all believe (that) in these villages can be found the best examples of the cuisine.  
 b. It's in these villages that we all believe (\*that) can be found the best examples of the cuisine.

Il n'est pas dans notre intention d'aborder ici la question de la position de surface du sujet *the best examples of the cuisine*, à savoir s'il est engendré dans cette position en structure sous-jacente, ou s'il s'y déplace, ni d'aborder les problèmes relatifs à cette question comme l'assignation de Cas et de rôle-thêta à cette position. Pourtant, il est clair que le sujet postverbal de (63) et (64) ne peut venir de la position sujet, parce que la trace qu'il laisserait violerait le PCE, cf. Rizzi (1990):

- (65) a. \* $t_i$  can be found in these villages [ the best examples of the cuisine];  
 b. \*We all believe (that)  $t_i$  can be found in these villages [ the best examples of the cuisine];

Étant donné qu'en anglais la phrase requiert un sujet structural, ce qui a donné lieu au PPE, il y a de bonnes raisons de supposer que le SP de (63b)-(64a), contrairement à celui de la CE en haïtien, est en fait dans le SpecSF. Ainsi, le fait que l'effet *that*-trace apparaisse en (64b) quand un SP est déplacé doit être considéré comme une indication qu'il y a une trace du SP dans la position sujet. Ceci est exactement ce qui se passe dans les exemples haïtiens avec *ki* en (33), où le SP est passé par la position SpecSF.

## 5. Conclusion

À l'exception de la propriété lexicale du verbe *gen* existentiel, qui ne sélectionne qu'un seul argument interne, les propriétés syntaxiques de la CE en haïtien sont plus ou moins les mêmes que celles des autres langues. Si l'on adopte la contrainte sur la structure-D telle qu'elle est formulée en (55), l'impossibilité du SN coda en position préverbale s'explique facilement par la théorie d'économie de dérivation et de représentation. Mais quelques problèmes relatifs au PPE et à la théorie des traces demeurent; les mêmes problèmes se posent également dans d'autres langues.

Néanmoins, il ne semble pas opportun de conclure que le PPE est paramétrisé, en ce sens que l'exigence d'un sujet structural vaudrait pour

quelques langues, mais pas pour d'autres. À moins que l'on puisse démontrer qu'il permet de rendre compte d'autres aspects de la grammaire, un tel paramètre ne serait qu'une répétition des faits.

### Appendice: quelques propriétés syntaxiques du verbe *rete* 'rester'

Dans cet appendice, nous discutons brièvement quelques propriétés syntaxiques du verbe *rete* 'rester' qui portent sur la justification indépendante d'un locatif nul en haïtien et sur l'aspect problématique en apparence de quelques exemples pour la théorie d'économie de dérivation.

Lumsden (1993, p. 279) propose que l'exemple (ia) ait la structure donnée en (ib) dans laquelle le locatif est un clitique nul dans AGRP (=SF), comme le *y* en français, et qu'un locatif soit obligatoire dans la construction avec le verbe *rete* 'rester':

- (i) a. li rete sinkant goud.  
 EXP rester cinquante piastre  
 'Il reste cinquante piastres.'  
 b.  $[_{AGRP_i} li_k [ [ \text{loc.clitic}_i + \text{rete}_m + \text{AGR} ] [_{VP} t_i [ t_m \text{yon bato} ] ] ] ] ]$

En (ib), AGRP a l'indice *i* parce que le clitique locatif se trouve dans la position tête de la projection. L'agrammaticalité de l'exemple en (iia) est donc due à un conflit d'indices, puisque le sujet dans ce cas est référentiel:

- (ii) a. \*sinkant goud rete.  
 cinquante piastre restent  
 'Cinquante piastres restent.'  
 b.  $[_{AGRP_{ik}^*} sinkant goud_k [ [ \text{loc.clitic}_i + \text{rete}_m + \text{AGR} ] [_{VP} t_i [ t_m t_k ] ] ] ] ]$

Par contre, si un SN locatif est présent en (iia), l'exemple est acceptable:

- (iii) a. sinkant goud rete nan kès la.  
 cinquante piastre rester dans caisse DÉT  
 'Cinquante piastres restent dans la caisse.'  
 b.  $[_{AGRP_k} sinkant goud_k [ [ \text{rete}_m + \text{AGR} ] [_{VP} [_{VP} t_i [ t_m t_k ] ] [_{PP_i} \text{nan kès la} ] ] ] ] ]$

La différence entre les représentations (iib) et (iiiib) est que la première contient un clitique locatif alors que la deuxième n'en contient pas.

L'existence d'un locatif nul et la cliticisation syntaxique à la Flexion sont cruciales pour l'hypothèse de Lumsden, dans la mesure où l'on peut s'en servir pour rendre compte du contraste grammatical entre (iia) et (iiaa). Pourtant,



il ne nous paraît pas évident que son analyse soit juste. À part le manque de motivation indépendante pour un tel clitique locatif nul, il n'y a pas de bonnes raisons de supposer qu'en syntaxe, le clitique se déplace à la Flexion, étant donné que l'on n'a aucune preuve en faveur du mouvement de tête. De plus, nous ne voyons vraiment pas la justification indépendante des hypothèses auxiliaires pour que l'analyse puisse marcher. On doit supposer que les indices des SN référentiels percolent lorsque ceux des SN non référentiels ne le font pas, pour que l'on puisse distinguer le contraste grammatical entre (i) et (ii). On se demande en quoi cette restriction de percolation tient, à quoi la percolation sert, ce que veut dire l'indice référentiel sur les SF, et si l'indice référentiel sur les SN, quel qu'il soit, a la même propriété de ceux des SF.

L'aspect le plus problématique de l'analyse est que, dans la mesure où un clitique locatif est visible, on peut très bien avoir une phrase grammaticale qui correspond à une représentation telle que (iib) dans laquelle l'indice du SN en position sujet et celui du clitique sont en conflit:

(iv) a. Trois personnes y restent.

b.  $[_{AGRP_k} \text{trois personnes}_k [ [ y_i +\text{restent}_m +\text{AGR}] [_{VP} t_i [ t_m t_k ] ] ] ]$

Nous concluons alors que l'analyse de Lumsden ne justifie pas l'existence d'un locatif nul en haïtien.

Un évaluateur nous a fait remarquer que les deux exemples en (v) pourraient poser un problème pour la théorie d'économie de dérivation selon laquelle l'argument *yon neg* 'un homme' ne peut pas se déplacer à la position préverbale comme en (vb) s'il peut se présenter en position postverbale comme en (va), ce que les exemples en (v) apparemment contredisent:

(v) a. Rete      yon neg      nan      kamyon      an.  
 rester      un homme      dans      camion      DÉT  
 'Il reste un homme dans le camion.'

b. Yon neg<sub>i</sub>      rete t<sub>i</sub>      nan      kamyon      an.  
 un homme rester      dans      camion      DÉT  
 'Un homme reste dans le camion.'

Cependant, il n'y a aucune bonne raison de supposer que l'un est syntaxiquement dérivé de l'autre. Du point de vue sémantique, lorsque l'usage en (va) implique une certaine présupposition, celui en (vb) ne le fait pas. On présuppose qu'en plus d'un homme, il y avait autre chose dans le camion avant que l'énoncé en (va) soit fait, qui affirme une situation dans laquelle un homme est dans le camion; une telle présupposition n'est pas impliquée en (vb). En fait, l'usage de *rete* avec un sujet personnel comme en (vb) semble impliquer

un certain contrôle du sujet par rapport au prédicat adjectival. Cette implication est plus nette dans l'exemple en (vib), qui serait prétendument dérivé de celui en (via) dans une analyse selon laquelle *rete* est un verbe à Montée, cf. Déprez (1992a, p. 199):

- (vi) a. \*Rete Jan trankil.  
           rester     tranquil  
 b. Jan<sub>i</sub> rete t<sub>i</sub> trankil.  
           rester     tranquil  
       'Jan reste tranquille.'

On comprend que le sujet *Jan* était tranquille avant que l'énoncé soit fait, et le reste par sa propre volonté.

Si la phrase en (vib) est dérivée de l'exemple impossible en (via), on pourrait ainsi dériver la phrase en (viib) de celle en (viia):

- (vii) a. Rete de liv pwès.  
           rester deux livre épais  
           'Il reste deux livres épais.'  
 b. De liv<sub>i</sub> rete t<sub>i</sub> pwès.  
       deux livre rester épais

Mais les deux phrases n'ont pas la même interprétation; en particulier, la phrase en (viib), et non pas celle en (viia), est bizarre dans la mesure où l'on peut à peine imaginer que les livres pourraient contrôler leur épaisseur. Si la phrase en (viib) est en fait dérivée de celle en (viia), il n'est pas évident d'où vient son interprétation étrange. L'acceptabilité de l'exemple en (44a) est peut-être liée à l'interprétation personnifiée du SN sujet *twa bato* 'trois bateaux'. Ce SN peut très bien satisfaire la restriction sélectionnelle d'un verbe comme *ale* 'aller', dont le sujet doit pouvoir contrôler sa locomotion:

- (viii) Twa bato sa yo ale nan ayti.  
           trois bateau DÉT PL aller en Haïti  
           'Les trois bateaux-là vont en Haïti.'

Il paraît alors que nous devons avoir une manière d'engendrer indépendamment les exemples en (vii), en respectant la restriction sélectionnelle du deuxième usage de *rete*. Le même mécanisme engendrerait également indépendamment les deux exemples en (v).

Les deux usages du verbe *rete* 'rester' sont certainement liés, et la différence sémantique entre eux semble assez claire. Nous admettons toutefois qu'il reste à examiner la question des liens entre les deux usages en (v), cf. Massam

(1989) pour une étude détaillée des alternances transitives, le point pertinent ici étant que les deux exemples en (v) ne posent aucun problème pour la théorie d'économie de dérivation.

## Notes

\* Nous tenons à remercier deux évaluateurs pour leurs commentaires et suggestions perspicaces et constructives sur une version antérieure de cet article, ainsi que nos informateurs Joseph Sauveur Joseph, Edzair Paul et Jean-Robert Placide pour leurs jugements grammaticaux. Nous remercions aussi Marie Labelle, qui a montré une patience illimitée en prenant le temps de corriger notre français, ainsi que Maxime da Cruz et Philippe Barbeau pour leur aide dans la rédaction finale du manuscrit. Nous avons aussi beaucoup profité des critiques de John Lumsden, de Claire Lefebvre et des participants aux séminaires du Projet de recherche sur la genèse du créole haïtien financé par le CRSH (#441-89-0020), le FCAR et le PAFAC (UQAM). Toutes les imperfections sont uniquement notre responsabilité.

1. Un évaluateur nous a fait remarquer que tous les travaux préalables ont tenu pour acquis que *gen* est un verbe, et que le fait que *gen* corresponde au moins sémantiquement au *gen* possessif, comme le montrent les exemples en (1)-(2), devrait éliminer tout doute possible sur son statut de verbe. Cependant, les données que nous considérons dans cette section non seulement nous font savoir ce qui est possible et ce qui ne l'est pas dans la langue, mais sont aussi pertinentes dans la mesure où notre argument syntaxique porte sur elles. Par exemple, il n'est pas évident que *manje* 'manger' est un verbe dans (i) malgré le fait qu'il corresponde sémantiquement au verbe *manje* 'manger', cf. Filipovitch (1987) pour des arguments que la première occurrence de *manje* en (i) est effectivement un nom:

- (i) se manje Jan manje yon pomm.  
 foc manger manger un pomme  
 'Jan a mangé une pomme (il n'en a pas donné à quelqu'un).'

2. Nous supposons que dans (17) le verbe ne monte pas à la Flexion au niveau de la structure-S en haïtien, cf. Law (1992b) pour une discussion de la conséquence syntaxique de l'absence de mouvement de verbe dans cette langue; cf. Emonds (1978) et Pollock (1989) pour le français. Néanmoins, la discussion reste valide même si on présume que le verbe *gen* monte à la Flexion à la structure-S.

3. En effet, il n'y pas d'accord entre le sujet explétif *il* et le SN dans la CE en français, comme indiqué en (i), structure comparable à celle en (18):

- (i) [<sub>SP</sub> il [<sub>i</sub> a [<sub>SP</sub> deux pommes *t<sub>ij</sub>*]]]

En français, il n'y aurait pas de chaîne explétif-argument comprenant l'explétif et le SN coda comme il y en a en anglais où l'accord se fait. Pour rendre compte de (i), il est donc nécessaire de faire des hypothèses additionnelles relatives à l'assignation du Cas au clitique locatif *y* dans la Flexion, pour que le SN coda reçoive un Cas par accord Spec-Tête avec la chaîne locative (*y*, *t*). Ces remarques s'appliquent également à la structure en (19). Nous n'aborderons pas cette question ici.

4. Les locuteurs semblent préférer la forme *genyen* plutôt que *gen* dans les contextes d'extraction comme celui en (24). Nous laissons de côté cette alternance dans cet article, et la représentons uniquement comme *gen*.

5. Parce que le locatif n'est pas nécessaire dans la CE, nous supposons ici qu'il s'agit d'un syntagme adverbial. D'autres compléments adverbiaux se trouvent dans les mêmes positions que le complément de but par rapport à l'extraction, comme l'illustrent les exemples en (i):

- (i) a. Pou kisa (ki) te gen moun nan sal la?  
 pour quoi PASSÉ avoir monde dans salle DÉT  
 'Pourquoi y a-t-il du monde dans la salle?'  
 b. Dèpi ki lè (ki) te gen moun nan sal la?  
 depuis quelle heure PASSÉ avoir monde dans salle DÉT  
 'Depuis quelle heure y a-t-il du monde dans la salle?'  
 c. Konbyen fwa nan yon ane (ki) gen moun nan sal la pou fete?  
 combien fois dans un année avoir monde dans salle DÉT pour fêter  
 'Combien de fois par année y a-t-il du monde dans la salle pour fêter?'

Pour une raison d'espace, nous n'en parlons pas dans le texte. Quelques locuteurs trouvent les exemples en (33) et en (34b)-(34d) un peu difficiles, surtout quand deux syntagmes adverbiaux sont présents en position préverbale. Les traductions françaises de ces exemples sont aussi très lourdes.

6. La conclusion qu'aucun locatif nul n'existe en haïtien vaut aussi dans l'analyse de DeGraff (1992) selon laquelle le sujet nul n'est possible que s'il est identifié par un clitique d'accord (dans la Flexion) homophone avec les clitiques pronominaux non-sujets. La CE n'a pas de tel clitique d'accord; il ne pourrait donc pas y avoir de locatif nul.

7. COND pour *conditionnel*. Nos informateurs n'acceptent pas la phrase en (49b). Pour exprimer la traduction française de la phrase dans laquelle la négation porte sur le verbe principal, on doit utiliser une autre construction comme en (i):

- (i) Se/li pa nesèsè pou li vini.  
 pa nécessaire pour il venir  
 'Il n'est pas nécessaire qu'il vienne.'

8. Un évaluateur nous a fait savoir ses réticences envers l'analyse selon laquelle une chaîne-*QU* peut comporter un pronom de reprise en position intermédiaire. En fait, de telles chaînes-*QU* sont permises indépendamment, à savoir des chaînes-*QU* dans le passif en français et en anglais:

- (i) a. ??Qui<sub>i</sub> te demandes-tu [<sub>SC</sub> s' [<sub>SF</sub> il<sub>j</sub> [ est blessé t<sub>j</sub> ] ] ]  
 b. ??Who<sub>i</sub> do you wonder [<sub>SC</sub> whether [<sub>SF</sub> he<sub>j</sub> [ was hurt t<sub>j</sub> ] ] ]  
 qui tu se-demander si il être blesser  
 'Qui te demandes-tu s'il est blessé?'

Les chaînes-*QU* dans la CE en haïtien ne sont donc pas exceptionnelles par rapport à des langues comme le français et l'anglais.

Néanmoins, nous admettons que la présence obligatoire de *ki* en position sujet quand un sujet est extrait contraste avec celle dans les langues telles que l'irlandais, le gallois, l'arabe et la langue de l'Île de Palau. Ces dernières ne le permettent que dans les contextes syntaxiques dans lesquels un sujet est extrait à distance. Évidemment, une comparaison des grammaires de l'haïtien et de ces langues à cet égard dépasse nos limites ici.

9. La présence de l'adverbe *all* accentué en (61) exclut la possibilité que *we all believe* soit parenthétique, cf. Bresnan (1977, p. 194, note 7). Pour notre présente discussion, peu importe si le SP en (64b) provient de la phrase subordonnée comme en (ia), ou s'il est engendré dans sa position de surface et qu'un opérateur nul se déplace dans le SpecCP de la phrase enchâssée comme dans (ib):

- (i) a. \*It's in these villages<sub>i</sub> that we all believed [<sub>SC</sub> that [<sub>SF</sub> t<sub>i</sub> can be found ... .  
 b. \*It's is in these villages [<sub>SC</sub> O<sub>i</sub> [ that we all believed [<sub>SC</sub> that [<sub>SF</sub> t<sub>i</sub> can be found ... .

Dans les deux cas, la trace dans le SpecIP enchâssé déclenche l'effet *that*-trace.

## References

- ALLEN, W.S. (1964) «Transitivity and possession», *Language*, vol. 40, n° 3, p. 337-343.
- BELLETTI, A. (1988) «The Case of unaccusatives», *Linguistic Inquiry*, vol. 19, n° 1, p. 1-34.
- BOADI, L.A. (1971) «Existential sentences in Akan», *Foundation of Language*, vol. 7, p. 19-29.
- BRESNAN, J. (1977) «Variables in the theory of transformations», in P. Culicover, T. Wasow & A. Akmakjian (éd.), *Formal Syntax*, New York, Academic Press, p. 157-196.
- BURZIO, L. (1986) *Italian Syntax*, Dordrecht, Reidel.
- CHOMSKY, N. (1981) *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris.
- CHOMSKY, N. (1986) *Barriers*, Cambridge, MA, MIT Press.
- CHOMSKY, N. (1989) «Some Notes on the economy of derivation and representation», *MIT Working Papers in Linguistics*, vol. 10, p. 43-74.
- CHOMSKY, N. & H. Lasnik (1977) «Filter and control», *Linguistic Inquiry*, vol. 8, n° 3, p. 425-504.
- DEGRAFF, M. (1992) «Is Haitian Creole a pro-drop language?», *Travaux de recherche sur le créole haïtien*, vol. 11, Haitian and Null Subject Languages, in Claire Lefebvre (éd.), Université du Québec à Montréal, p. 1-22.
- DÉPREZ, V. (1992a) «Raising constructions in Haitian Creole», *Natural Language and Linguistic Theory*, vol. 10, n° 2, p. 191-231.
- DÉPREZ, V. (1992b) «Is Haitian Creole really a pro-drop language?» *Travaux de recherche sur le créole haïtien*, vol. 1, Haitian and Null Subject Languages, in Claire Lefebvre (éd.), Université du Québec à Montréal, p. 23-40.
- EMONDS, J. (1978) «The verbal complex V'-V in French», *Linguistic Inquiry*, vol. 9, n° 2, p. 151-175.
- FILIPOVITCH, S. (1987) «La morphologie de l'haïtien», mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- FOURNIER, R. (1987) «Pu en créole haïtien», *Revue québécoise de linguistique*, vol. 6, n° 2, p. 107-126.
- FREEZE, R. (1992) «Existentials and other locatives», *Language*, vol. 68, n° 3, p. 553-595.

- GUÉRON, J. (1986) «Le verb *avoir*», in P. Coopmans & al. (réd.), *Going Romance II*, p. 83-105, Dordrecht, Foris.
- HOEKSTRA, T. & R. MULDER (1990) «Unergatives as copular verbs: Locational and existential predication», *Linguistic Review*, vol. 7, n° 1, p.1-79.
- JAEGGLI, O.A. (1982) *Topics in Romance Syntax*, Dordrecht, Foris.
- JAEGGLI, O.A. & K.J. SAFIR (1989) *The Null Subject Parameter*, Dordrecht, Kluwer.
- KAYNE, R. (1976) «French relative *que* », in F. Hensey & M. Lujan (réd.), *Current Studies in Romance Linguistics*, Washington, D.C., Georgetown University Press, p. 255-299.
- KEENAN, E. (1987) «A semantic definition of “Indefinite NP”», in E. Reuland & A. ter Meulen (réd.), *The Representation of (In)definiteness*, Cambridge, MA, MIT Press, p. 286-317.
- KOOPMAN, H. (1982) «Les questions», in C. Lefebvre, H. Magloire-Holly & N. Piou (réd.), *Syntaxe de l'haïtien*, Ann Arbor, MI, Karoma Publishers, p. 204-241.
- LAW, P. (1991) «Clause Structure and Extraction in Welsh», *Proceedings of the Western Conference on Linguistics 1991*, vol. 4, Fresno, CA, Department of Linguistics, California State University, p. 217-226.
- LAW, P. (1992a) «Head-government in raising constructions», *Actes du congrès de l'Association canadienne de linguistique*, Toronto, University of Toronto, p. 171-185.
- LAW, P. (1992b) «Extraction du sujet en créole haïtien», miméo., Université du Québec à Montréal.
- LAW, P. (1993) «On null subjects and null arguments», *Canadian Journal of Linguistics*, vol. 38, n° 1, p. 1-41.
- LUMSDEN, J. (1993) «Expletives in double object constructions in Haitian Creole», in F. Byrne & D. Winford (réd.), *Focus and Grammatical Relations in Creole Languages*, Amsterdam, John Benjamins, p. 269-284.
- LYONS, J. (1967) «A note on possessive, existential and locative sentences», *Foundation of Language*, vol. 3, p. 390-396.
- MAHAJAN, A. (1990) «On the A/A-bar distinction and movement theory», thèse de doctorat inédite, MIT.
- MASSAM D. (1989) «Predicate argument structure in Haitian Creole, *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18, n° 2, p. 95-129.
- MILSARK, G. (1974) «Existential Sentences in English», thèse de doctorat inédite, MIT.
- MOREAU, M.-L. (1971) «L'homme que je crois qui est venu: *que, qui* relatifs et conjonctions», *Langue française*, vol. 11, n° 1, p. 77-90.
- MORO, A. (1989) «*There/ci* as raising predicates», miméo., MIT.
- PERLMUTTER, D. (1972) *Deep and Surface Structure Constraint in Syntax*, New York, Holt, Rinehart & Winston.
- POLLOCK, J.-Y. (1989) «Verb movement, Universal Grammar and the structure of IP», *Linguistic Inquiry*, vol. 20, n° 3, p. 365-424.
- RIZZI, L. (1982) *Issues in Italian Syntax*, Dordrecht, Foris.